

Zeitschrift: Technische Mitteilungen / Schweizerische Post-, Telefon- und Telegrafienbetriebe = Bulletin technique / Entreprise des postes, téléphones et télégraphes suisses = Bollettino tecnico / Azienda delle poste, dei telefoni e dei telegrafi svizzeri

Herausgeber: Schweizerische Post-, Telefon- und Telegrafienbetriebe

Band: 45 (1967)

Heft: 1

Artikel: M. Vicente Tuason : dr en droit, nouveau président de l'entreprise des PTT

Autor: [s. n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-874843>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

M. Vicente Tuason **docteur en droit, nouveau président de l'entreprise des PTT**

Le 1^{er} janvier 1967, M. Vicente Tuason, docteur en droit, reprendra la présidence de l'entreprise des PTT. Cet événement marque le couronnement d'une carrière qui commença il y a 37 ans, lorsque M. Tuason, jeune avocat st-gallois, entra au service du bureau du contentieux de la direction générale des PTT. C'était le 6 janvier 1930. Né le 19 septembre 1903 à Wil SG, M. Tuason fit ses humanités au collège de Stans, poursuivit ses études de droit dans les universités de Zurich, Berlin et Berne et se vit conférer le grade de docteur en droit. Le stage qu'il accomplit dans un bureau d'avocat de St-Gall montra au jeune substitut que sa nature ne le destinait pas à faire carrière grâce aux démêlés de ses concitoyens, et qu'une activité au service de l'entente et des relations entre les hommes lui apporterait plus de satisfactions. Aussi se décida-t-il à entrer à la poste.

En 1939, M. Tuason fut nommé chef de section au service du contentieux et, en cette qualité, traita jusqu'en 1946 toutes les affaires juridiques de la direction générale des PTT. Sa longue expérience juridique se reflète dans le «Droit de l'entreprise des postes, téléphones et télégraphes suisses», ouvrage qui fait autorité en la matière, publié en allemand en 1945.

M. Tuason prit en 1946 la direction du secrétariat de la direction générale. Son champ d'activité s'étendit alors aux services du contentieux, des bâtiments, du matériel et des timbres-poste. Au milieu de 1948, le secrétariat devint le secrétariat général et M. Tuason reçut le titre de secrétaire général. Mais il ne le porta que peu de temps, jusqu'au 1^{er} janvier 1949, le Conseil fédéral l'ayant nommé directeur de la division des postes.

Pendant douze ans, le directeur Tuason prit une part directe à tous les événements importants de la vie des services postaux et y exerça une influence décisive. Ce fut une période troublée, marquée par un essor considérable du trafic, d'une part, et une pénurie croissante de personnel, d'autre part. On dut en conséquence mécaniser et motoriser toujours plus les services, simplifier le travail et adapter les prestations, ce qui exigea beaucoup d'efforts et de largeur de vues.

L'activité de M. Tuason s'exerça aussi dans le service postal international. Le Conseil fédéral le délégua aux congrès de l'Union postale universelle à Paris, Bruxelles, Ottawa et Vienne ainsi qu'à la conférence de l'Union internationale des télécommunications à Atlantic City. Pendant les dix ans où la Suisse fut membre de la Commission exécutive et de liaison de l'Union postale universelle, ainsi que lors des conférences de la Commission consultative des études postales à La Haye, Eastbourne et Tokio, il revêtit la charge de chef de la délégation suisse. A chacune de ces réunions, il sut faire entendre et respecter la voix de la Suisse.

M. Tuason a également exercé son activité dans des commissions fédérales, en particulier des commissions pour le personnel, où il a lutté pour l'amélioration des rapports de service du personnel, qui lui tenait et lui tient encore spécialement à cœur.

Lorsque, le 1^{er} janvier 1961, M. Tuason devint directeur général du département de la poste, il dut porter son intérêt et son attention au delà des choses de la poste, à l'ensemble des services des PTT. Le nouveau président des PTT est conscient de la haute mission des postes et télécommunications au service du peuple et de l'économie nationale et s'y consacrera entièrement.

Nous lui souhaitons plein succès et de nombreuses satisfactions dans ses nouvelles fonctions!